



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : MARCHÉ DE LOCATION ET
INSTALLATION DE CLÔTURES
GRILLAGÉES POUR DES ÉVÈNEMENTS
SUR LA VILLE DE VINCENNES PASSÉ
AVEC LE GROUPEMENT CONJOINT CITY
SIGNA / URBAN ENVIRONNEMENT**

**DÉCISION N° AU-18-154
EN DATE DU 01 JUIN 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 27 ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4935 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Christophe BOISSIÈRE, 9^{ème} Adjoint au Maire ;

VU l'avis public à la concurrence envoyé au Moniteur des bâtiments et des travaux publics le 23/03/2018 ;

CONSIDÉRANT l'offre du groupement CITYSIGNA / URBAN ENVIRONNEMENT, jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER le marché de location et installation de clôtures grillagées pour des événements sur la ville de Vincennes avec la société CITYSIGNA, 3 rue Nouvelle Monceau – 94170 LE PERREUX-SUR-MARNE, représentée par Madame GAROT Véronique, Gérante, mandataire du groupement conjoint constitué avec la société URBAN ENVIRONNEMENT, co-traitant.

Le marché est passé pour un an. Le montant maximum des travaux s'élève à 150 000 € HT (180 000 € TTC). Les prix du marché sont ceux figurant au BPU annexé à l'acte d'engagement.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé du
cadre de vie, de la propreté et
des déplacements,

Signé

Christophe BOISSIERE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180601-lmc1H5337H1-AR
Date de réception en Préfecture : 01/06/2018
Date de Publication : 01/06/2018